



COMPTE RENDU

Objet : Conseil d'Administration – 16 et 17 juin 2018

Le Secrétariat Général

Liste de diffusion :
Membres du Conseil d'Administration,
Membres d'honneur
Siège fédéral
Cadres techniques
Ligues Régionales
Etienne Thobois

Le présent compte rendu a été adopté au cours de la séance du 12 octobre 2018.

Membres : David Angelats, Francelyse Brun-Adam, Florent Chayet, Valérie Contoz, Patricia Corti, Stéphane Corvée, Malice Devergies, Magali Godin, Emmanuel Justafre, Aude Le Gallou, François Machavoine, Olivier Place (samedi matin et dimanche matin), Renaud Platel, Jean-Michel Richard, Bach Lien Tran, Monique Wahlen (samedi matin).

Excusé(es) : Christian Barthel, Stéphanie Goeneutte, Nathalie Huet, Julien Laffay, Patrice Lannoy, Philippe Le Van, Bruno Ressouche, Jean-Marc Serfaty, Thierry Stempfel.

Invités : Paul-André Tramier (Président d'honneur), Michel Prévot (CSOE)

Siège fédéral : Céline Berton (DA), Cyrille Gombrowicz (DTNA Territoires), Philippe Limouzin (DTN), Pascal Perrot (DTN A – samedi), Alicia Volant (DF - samedi).

Sujets à l'ordre du jour

0. Validation du CR du Conseil d'Administration des 10 et 11 mars 2018

1. Communication du Président *Florent Chayet*

2. Communication du DTN *Philippe Limouzin*

3. Points soumis au vote du Conseil d'Administration

3.1 Secteur Administratif.....*Jean-Michel Richa*

- 3.1.1 Calendrier administratif et sportif
- 3.1.2 Charte Ethique et Déontologie
- 3.1.3 Election des membres de la commission Ethique et Déontologie
- 3.1.4 Election au Bureau Fédéral
- 3.1.5 Election des membres de commissions Diversité des Pratiques

3.2 Secteur Diversité des Pratiques..... *Bach Lien Tran*

- 3.2.1 Modifications de l'article sur les tenues
- 3.2.2 Indemnités des clubs formateurs et soutien aux clubs Avenir
- 3.2.3 Proposition de modification du RGC : article 2 .24 Publication des données nominatives

3.3 Secteur Formation *Stéphane Corvée*

- 3.3.1 Modification des formations Filières des Officiels Techniques
- 3.3.2 Expérimentation Formation JA

4. Points d'information

4.1 Secteur Financier.....*Alicia Volant*

- 4.1.1 Point budgétaire au 30 avril 2018

4.2 Secteur Communication / Marketing / Événementiel.....*Magali Godin*

- 4.2.1 Point des dossiers du secteur

4.3 Secteur Administratif*Jean-Michel Richard*

- 4.3.1 Point des dossiers du secteur

4.4 Secteur Territoires Durables

- 4.4.1 Maison du Bad : Point sur l'avancée du projet..... *Aude Le Gallou*

Nombre de votants le 16 juin : 16 votants le matin et 14 votants l'après-midi

Nombre de votants le 17 juin : 15 votants

Suite à la démission de Richard Remaud de son poste d'administrateur de la FFBaD et en application de l'article 4.4.1 des statuts, le poste vacant est attribué à Julien Laffay.

0. Validation du CR du CA des 10 et 11 mars 2018

À la suite de la diffusion, le projet de compte-rendu n'a fait l'objet d'aucune remarques. Le compte-rendu est proposé à l'adoption.

■ Vote n° 1 : Validation du compte-rendu du CA des 10 et 11 mars 2018

Nombre de votants : 16 voix / **16 voix pour**

Le compte-rendu du CA des 10 et 11 mars 2018 est adopté à l'unanimité.

1. Communication du Président

Le Président fait le point des faits marquants depuis le dernier Conseil d'Administration :

- L'assemblée générale de la fédération : un contraste important entre la satisfaction des délégués quant à l'organisation et le programme proposés et les résultats des votes démontrant une approbation du principe de l'augmentation des licences et la crainte des conséquences sur les territoires.
- L'assemblée générale de la BWF à Bangkok : la modification du mode de scoring a été très mal anticipée par les responsables de la BWF ; aucun déplacement dans les territoires asiatiques pour expliquer le pourquoi de ce choix, à 6 mois du début de la qualification olympique et à 1 an ½ des Jeux Olympiques de Tokyo. Cette mesure a donc été repoussée à une date ultérieure à la suite du vote contre de l'Asie, et en totale opposition avec celui des pays européens. Le changement de règle concernant la hauteur de service a, lui, été validé.
- Plusieurs réunions avec le CNOSF sur le financement du sport qui souhaite la création d'une Agence Nationale du Sport, actée par le Président de la République mais la mise en place effective de cette agence est compliquée car il existe un vrai flou sur sa composition, son financement.... etc
Un rendez-vous avec la Députée chargée d'une étude sur le financement du Sport, Mme Perrine Goulet, en présence de Nathalie Huet, a eu lieu courant mai.
- Point d'information sur la mission Onesta : la FFBaD rencontrera Claude Onesta le 29 juin afin d'évoquer les potentiels médaillables en 2020 et 2024. Le montant global de l'enveloppe destinée à l'ensemble des fédérations olympiques est toutefois déjà défini.
- Point sur le problème de non-licenciement de tous leurs adhérents par certains clubs : un stagiaire est en charge d'étudier ce sujet au sein de la fédération : il semblerait qu'environ 200 clubs (soit 1 sur 10) ne jouent pas le jeu de la licenciement. Ce sujet sera abordé à l'occasion du prochain CPL, le 30 juin, afin de mettre en place une stratégie pour palier à ce souci.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

Des échanges ont ensuite eu lieu concernant Paris 2024 et notamment sur le lieu probable des compétitions de Badminton.

2. Communication du Directeur Technique National

Le DTN fait un focus sur la Performance avec :

- Un point sur le classement mondial :
Lucas Corvée intègre le TOP 40, ce qui va lui permettre d'entrer directement dans le tableau principal de chaque tournoi.
Une inquiétude sur le simple dame suite à l'arrêt de Delphine Lansac.
Emilie Lefel et Anne Tran à la 22^{ème} place mondiale
Ronan Labar et Audrey Fontaine à la 23^{ème} place mondiale
Stagnation du double hommes avec la blessure de Julien Maïo
Progression constante du niveau de jeu de Thom Gicquel
- La médaille de bronze des garçons à la Thomas Cup
- Fonctionnement de l'INSEP :
Mise en place d'une cellule de la Performance, à sa tête, un binôme composé de Fabrice Vallet (en responsabilité) et Christophe Jeanjean
Arrivée prochaine de Chen Gang, chinois et ancien 5^{ème} mondial, vainqueur de la Thomas Cup avec l'équipe de Chine. Il sera en responsabilité du simple homme.
- Point d'information sur la situation de Brice Leverdez qui a fait part à la fédération d'un certain nombre de demandes concernant son projet sportif qui entraîneraient un coût éventuel important pour la fédération. Un courrier de réponse lui sera adressé dans la semaine.

Chacun a pu s'exprimer sur ce sujet.

3. Points soumis au vote du Conseil d'Administration

3.1 Secteur Administratif

3.1.1 Calendrier administratif et sportif

Présentation des modifications apportées au calendrier :

Pour le sportif :

- Toujours 2 dates possibles pour l'étape 3 du Circuit Elite dans l'attente de la décision de la Mairie de Reims
- Modification des dates de l'Orléans Master semaine 12
- Dates limites pour l'organisation des CRJ : les 9 et 10 mars

Pour l'administratif :

- Dates de l'Assemblée Générale 2019 : les 13 et 14 avril
- Jours et durée des 4 Conseils d'Administration : Ils sont proposés sur 1 jour ½.
Pour les jours, 2 solutions possibles :
 - Les CA sur le vendredi soir et samedi
 - Les CA sur le samedi et dimanche matinAvec panachage possible.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet. Il est proposé au vote, un panachage avec 2 CA sur vendredi/samedi et 2 CA sur samedi/dimanche.

Vote n° 2 : Validation du panachage des jours des Conseils d'Administration

Nombre de votants : 16 voix / **8 voix pour, 2 voix contre et 6 abstentions**

Le panachage des jours des Conseils d'Administration est validé à la majorité.

La question est ensuite posée d'inclure, ou non, dans ces conseils d'administration des temps de formation de dirigeants. Des échanges ont eu lieu et chacun s'est exprimé sur ce sujet. Il est proposé d'inclure au CA du mois de mai un temps de formation des dirigeants

Vote n° 3 : Inclusion d'un temps de formation des dirigeants sur le CA de mai 2019

Nombre de votants : 16 voix / **12 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention**

L'inclusion d'un temps de formation des dirigeants sur le CA de mai 2019 est validé à la majorité.

Vote n° 4 : Calendrier administratif et sportif 2018-2019

Nombre de votants : 16 voix / **16 voix**

Le calendrier administratif et sportif 2018-2019 est validé à l'unanimité.

3.1.2 Charte Ethique et Déontologie

Présentation de la charte Ethique et Déontologie par le Secrétaire Général, élaborée à la suite du vote favorable de l'Assemblée Générale 2018 et conformément au Code du Sport.

Le Secrétaire Générale souligne la difficulté de constituer la commission.

Paul-André Tramier rappelle l'historique de ce document initié par Thierry Braillard et précise qu'à ce jour, seuls 25% des fédérations ont mis en place cette charte.

Vote n° 5 : Charte Ethique et Déontologie

Nombre de votants : 16 voix / **16 voix pour**

La proposition de Charte Ethique et Déontologie de la FFBaD est validée à l'unanimité.

3.1.3 Election des membres de la Commission Ethique et Déontologie

La charte étant validée, il convient désormais de désigner les membres de la commission.

Présentation des candidats par Paul-André Tramier. Il souligne la grande difficulté à trouver des personnes compétentes, prêtes à s'engager.

Liste des candidats :

- Patrick Sassoust, Avocat
- Pr Jean-Pierre Goullé, Professeur en toxicologie
- Françoise Sauvageot, Membre du CESE et du CNOSF
- Wolfgang Lund, ancien arbitre international BWF
- Paul-André Tramier

Vote n° 7 : Election des membres de la commission Ethique et Déontologie

Nombre de votants : 16 voix / **16 voix pour**

Les candidats à l'élection de membres de la Commission Ethique et Déontologie de la FFBaD sont élus à l'unanimité.

3.1.4 Election au Bureau Fédéral

A la suite de la démission de Nathalie Huet de son poste de vice-présidente territoires durables et par conséquent à la vacance d'un poste au sein du Bureau Fédéral, en application de l'article 4.7.4 des statuts, il est procédé à l'élection correspondante.

Rappel de la procédure de vote par Michel Prevot, responsable de la CSOE Les deux candidates, Patricia Corti et Valérie Contoz présentent leurs motivations pour intégrer le Bureau Fédéral.

Résultat du vote :

■ **Vote n° 6 : Election au Bureau Fédéral**

Nombre de votants : 16 voix / **13 voix pour Patricia Corti – 3 voix pour Valérie CONTOZ**

Patricia Corti est élue au Bureau Fédéral à la majorité

3.1.5 Election de membres de commissions au sein du secteur Diversité des Pratiques

De nouveaux membres sont proposés pour intégrer des commissions, certains, à la suite de démissions et d'autres en renfort.

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

Commission Nationale Interclubs

Sébastien Bourdin - pour : 14

Commission Classement :

Laurent Pastorino - pour : 12 - abstention : 1 - contre : 1

Commission Autorisations de tournois :

Laurent Pastorino - pour : 14

Commission Fédérale des Officiels Techniques :

Joachim Ulrich - pour : 12 - abstention : 1 - contre : 1

Commission Développement Durable :

Nathalie Huet - pour : 14

■ **Vote n° 6 : Validation de l'intégration de nouveaux membres de commissions**

Nombre de votants : 14 voix

L'intégration de nouveaux membres de commissions est validée à la majorité.

3.2 Secteur Diversité des Pratiques

3.2.1 Modifications de l'article sur les tenues

Présentation, par la vice-présidente du secteur, des propositions de modifications règlementaires concernant les tenues en vue de simplifier et clarifier l'article 1.3.1 notamment concernant les voiles et les turbans.

Un débat s'est engagé sur le sujet spécifique du voile. Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

Il est proposé de modifier l'article en écrivant : « autoriser la pratique du badminton en compétition sans quelque couvre-chef que ce soit ». Le bandeau sportif n'étant pas considéré comme tel.

Vote n° 7 : Modification de l'article 1.3. relatif aux tenues de jeu

Nombre de votants : 14 voix / **9 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions**

Les modifications de l'article 1.3.1 sur les tenues de jeu sont validées à la majorité.

3.2.2 Indemnités des clubs formateurs et soutien aux Clubs Avenir

Présentation du projet par François Machavoine. L'objectif étant la mise en place d'un système d'indemnisation des clubs formateurs. Un club formateur est un club qui a la volonté de former de jeunes licenciés à la performance et qui, pour atteindre cet objectif, investit des moyens humains et financiers souvent importants.

Au cours de cette formation, les jeunes licenciés doivent recevoir un enseignement complet (technique, tactique, physique) et ainsi aboutir à des performances sportives identifiables.

Une pré-grille d'évaluation administrative doit être établie, facilement contrôlable par les services fédéraux en charge de ce dossier et de disposer des justificatifs appropriés.

Cette grille permettra d'établir une estimation de l'investissement du club dans la formation des jeunes et elle sera ensuite croisée avec éléments sportifs.

Les règles de fonctionnement suivantes sont envisagées:

- ✓ Un joueur quitte un club pour un autre, c'est le club quitté qui reçoit l'indemnité.
- ✓ Si un joueur mute plusieurs fois c'est le dernier club quitté qui perçoit l'indemnité.
- ✓ En cas de retour du joueur vers son club d'origine (à définir), il n'y a pas de versement d'indemnités.
- ✓ Si un jeune déménage pour suivre ses parents, il n'y a pas de versement d'indemnités.
- ✓ Si un joueur mute avec une licence Junior-2 il n'y a pas de versement d'indemnités.
- ✓ Si un jeune est amené pour ses études à changer de domiciliation une formule de prêt (deux ans maximum) est à envisager (avec un accord entre les Présidents des clubs concernés sur la forme du prêt et des contre parties : prêt de partenaires pour les entraînements, prêt de salle pour un événement...).

En termes de gestion administrative, ce serait la FFBaD qui gèrerait ces indemnités avec un prélèvement d'un pourcentage pour les frais de gestion et la constitution d'un fond de péréquations en soutien aux Clubs Avenir. Chacun s'est exprimé sur cette présentation. La proposition sera retravaillée en fonction des remarques émises par la DTN et les Clubs Avenir.

Vote n° 8 : Poursuite des travaux sur les indemnités aux clubs formateurs et soutien aux Clubs Avenir

Nombre de votants : 14 voix / **14 voix pour**

La poursuite des travaux sur les Indemnités aux clubs formateurs est validée à l'unanimité.

3.2.3 Proposition de modification du RGC : article 2.24 Publication des données nominatives

Présentation de la proposition de modification par la vice-présidente du secteur. Certains compétiteurs apparaissent sur Poona en tant qu'anonymes. Or, depuis la mise en place, au 25 mai 2018, du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), il est nécessaire de modifier le règlement afin de stipuler que le nom apparaîtra désormais.

Vote n° 9 : Modification de l'article 2.24 du RGC : Publication des données nominatives

Nombre de votants : 14 voix / **14 voix pour**
La modification de l'article 2.24 du RGC, publication des données nominatives, est validée à l'unanimité.

3.3 Secteur Formation

3.3.1 Modification des formations des filières des Officiels Techniques

Présentation des modifications par le vice-président du secteur. Ces modifications sont, à 90%, des modifications de vocabulaire et de changement d'appellation (exemple CNA devient CFOT). Proposition sur le fait qu'un Officiel Technique, « Grade +1 » puisse être considéré comme Formateur. Après discussion, il est finalement décidé que le formateur soit un arbitre ligue certifié à minima.

La ligue est également mise en avant dans ces modifications, plutôt que la CRA, lorsqu'elle est organisatrice.

Vote n° 10 : Modifications des formations de filières des Officiels Techniques

Nombre de votants : 14 voix / **14 voix pour**

Les modifications des formations des filières des Officiels Techniques sont validées à l'unanimité.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

3.3.2 Expérimentation Formations JA

La réforme de la formation des JA, en vigueur depuis septembre 2017 avait notamment pour objectif de fluidifier l'accès à la fonction de JA afin d'augmenter le nombre de JA disponibles pour les compétitions organisées sur le territoire national. Les premiers résultats sont en ce sens encourageants mais quelques remontées des ligues font apparaître une difficulté à certifier tous les candidats dans le cadre des procédures actuelles.

Un certificateur pour un candidat durant une compétition, limite le nombre de certifications organisables avec des JA qui sont déjà très sollicités. Afin de faire évoluer les modalités de certification et de permettre, dans les meilleures conditions de compétence pour les JA de ligue accréditée, de fluidifier l'examen des JA stagiaires, il est proposé d'expérimenter deux modalités, mais seulement pour les JA stagiaires (accès au premier grade : JA de ligue accrédité).

Une expérimentation d'un JA certificateur pour 2 candidats est donc proposée.

Vote n° 11 : Validation de l'expérimentation d'un JA certificateur pour 2 candidats

Nombre de votants : 14 voix / **14 voix pour**

L'expérimentation d'un JA certificateur pour 2 candidats est validée à l'unanimité.

4. Points d'information

4.1 Secteur Financier

4.1.1 Point budgétaire au 30 avril

Présentation par la Directrice Financière, en l'absence du Trésorier Général, du point sur la situation budgétaire au 30 avril 2018.

La consommation du budget 2018 est de 21% contre 24% en 2017

Les recettes sont de 37% contre 40% en 2017.

A ce stade de l'année, les finances de la fédération n'engendrent aucune inquiétude.

Il est important qu'un point financier soit effectué, dans la mesure du possible, à chaque Conseil d'Administration.

La Directrice Financière précise qu'un point sur le réalisé budgétaire est envoyé régulièrement aux vice-présidents.

4.2 Secteur Communication / Marketing / Événementiel

4.2.1 Point des dossiers du secteur

Présentation, par la vice-présidente du secteur, des dossiers en cours avec un focus sur :

Communication :

- Retour de l'enquête 100% bad concernant l'évolution du magazine
- Esprit Bad : tournage de la 13^{ème} vidéo sur les 16 vidéos prévues
- Préparation d'un guide des réseaux sociaux à destination des athlètes, des salariés et des élus titulaires d'un compte
- Championnats de France : harmonisation de la communication avec la mise à disposition des organisateurs d'outils de communication de base : affiches, supports... etc
- Kits de communication pour les clubs, comités et ligues pour la rentrée 2018-2019
- Espace licencié : le projet avance malgré quelques points bloquants sur les web services.

Événements Nationaux :

- Validation des calendriers des événements fédéraux pour 2021, 2022 et 2023 lors du Bureau Fédéral du 26 mai

Marketing :

- Point d'information sur la dotation Lacoste
- Fin du partenariat avec Appartcity. La fédération est en recherche d'un nouveau partenaire
- Renouvellement en cours des partenariats avec les fournisseurs de chaises, ensemble poteaux-filets, volants et tapis
- Le renouvellement de l'équipementier interviendra à la rentrée car celui en cours avec Original Flocker prend fin au 31 décembre 2018.

Événements Internationaux :

- Rodez : Championnats d'Europe Parabad du 1^{er} au 4 novembre prochain : le comité d'organisation a besoin de soutien fédéral (sur le plan financier, relationnel ..)

- Accompagnement de l'Orléans Master pour sa 2^{ème} édition
- Championnat d'Europe 2020 : toujours pas de territoire hôte. Sur les conseils de MKTG (ex Kénéo), nous allons attendre le 1^{er} juillet car quelques pistes sont encore possibles
- IFB 2018 : Plusieurs adaptations de Coubertin à réaliser afin de coller au nouveau cahier des charges du Super 750 :
 - Utilisation beaucoup plus importante du TCP
 - Salon VIP au niveau -1, à la place du salon Yonex mais plus grand
 - Salon Partenaires au niveau +1
 - Ouverture de la billetterie : la courbe des ventes est exceptionnellement haute. Un challenge « licencié » est organisé par comité avec de très beaux cadeaux à la clé.
 - Partenariats avec France Info et 20 minutes renouvelés.
 - Le partenariat avec France Télévision pour la retransmission TV reste à confirmer mais il devrait être d'une heure et demi sur France O ; C'est très peu mais l'avantage est la prise en charge du coût de production par France Télévision
 - Protocole : un nouveau dispositif d'accompagnement sera mis en place pour lequel la présence des élus est requise afin d'accueillir dignement les invités de marque. Ce dispositif sera présenté au Bureau Fédéral de septembre 2018.

4.3 Secteur Administratif

4.3.1 Point des dossiers du secteur

Présentation par le Secrétaire Général, des dossiers en cours avec un focus sur :

- La démission de Matthieu Souchois de son poste de Responsable du CPL. Julien Delmas assurera l'intérim jusqu'au prochain CPL des 30 juin et 1^{er} juillet au cours duquel de nouvelles dispositions seront prises.
Chacun s'est exprimé sur ce sujet.
- Réunion des chefs de service de la fédération, mercredi 20 juin, sur la mise en place du RGPD
- Evolution du mode Affiliation / Ré-affiliation pour les clubs : passage de 5 à 7 étapes avec, notamment, un rappel des statuts et du RI de la FFBaD et une case à cocher obligatoirement pour pouvoir passer à l'étape suivante. Egalement, l'étape 5 proposera plusieurs modes de paiement : chèque / virement ou prélèvement via mandat SEPA.
- RH : Changement du logiciel de gestion du temps de travail et de contrôle d'accès. Mise en place d'un SIRH en matière d'administration du personnel et d'évaluation.
- Logiciel fédéral de gestion des compétitions : une réunion a eu lieu vendredi 15 juin : les formats possibles de compétitions ont été listés et une enquête va être lancée auprès des organisateurs de compétitions, voire auprès des compétiteurs en parallèle également afin de définir, à la rentrée, la liste de nos besoins et le cadre règlementaire avant de s'adresser à des développeurs.
Une mise à disposition des organisateurs devrait être envisageable en septembre 2019.

- Participation fédérale sur les compétitions

-

Le secrétaire général expose le dispositif envisagé afin de permettre le reversement de la participation fédérale de 2€ auprès de la FFBaD.

Après discussion, la solution du chèque de caution lors de la demande d'autorisation du tournoi est retenue et ce afin de ne pas pénaliser les joueurs (résultats sportifs) en cas de règlement tardif du club organisateur.

Un vote électronique du CA sera proposé quant à la mise en place de cette participation fédérale dans la mesure où cela implique une modification du règlement des autorisations tournois.

4.4 Secteur Territoires Durables

4.4.1 Maison du Bad : Point sur l'avancée du projet

Présentation par Aude Le Gallou.

Depuis le dernier Conseil d'Administration, le travail s'est poursuivi avec :

- Un rendez-vous avec le vice-président de la Région Ile de France en avril qui a affirmé son soutien et précisé le taux d'accompagnement qui sera le même que celui de l'Etat.
- Un rendez-vous avec la Caisse des Dépôts et Consignation, en avril également : la fédération a reçu un accueil favorable et s'est vue proposer un éventuel prêt bancaire et l'aide d'une cellule spécifique pour le choix de la structure juridique de ce projet. La Caisse ne sera toutefois pas co-investisseur.
- La présentation du projet et de sa philosophie à l'Assemblée Générale d'avril 2018 : les territoires ont semblé manifester un certain intérêt pour ce projet, qui serait déclinable sur en région.

La fédération doit approfondir le dialogue avec ces territoires afin qu'ils s'approprient le projet. Une intervention sera faite à l'occasion d'un prochain CPL.

Elle doit également réfléchir au degré éventuel d'accompagnement des territoires dans le cas où certains seraient intéressés pour lancer un projet régional car cela aurait des incidences en termes de mobilisation de ressources humaines fédérales.

Un courrier conjoint des trois fédérations doit être prochainement adressé à Jean-François Martins, Maire Adjoint aux Sports de la Mairie de Paris afin de connaître plus clairement le site proposé à la FFBaD par la ville, car il y a toujours deux sites possibles.

D'ici l'AG 2019, la fédération doit :

- Se pencher sur la réalisation du parcours financier du projet, c'est-à-dire effectuer les demandes de subventions
- Affiner la forme juridique du projet avec l'aide du CDES et d'autres organismes.

Le 4 juillet prochain, un rendez-vous a été fixé avec Laura Flessel et les trois Présidents de fédérations concernées.

L'objectif final étant de présenter un projet abouti au vote de l'Assemblée Générale 2019. Pour y parvenir, il est absolument nécessaire d'obtenir une subvention exceptionnelle du Ministère.

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

4.5 Secteur Diversité des Pratiques

4.5.1 Point des dossiers du secteur

Présentation par la vice-présidente du secteur avec un focus sur :

- Réunion de la Commission Adultes et Vétérans :
 - Réflexion sur l'ouverture des Doubles sur le Circuit Elite : un point précis sera présenté au Bureau Fédéral du 30 juin pour éventuelle mise en place à la rentrée 2019-2020
 - Réflexion sur les critères de qualification aux Championnats de France Vétérans : demande de rédaction d'un cahier des charges

- Réunion de la Commission Interclubs :
 - Un sondage sera adressé aux clubs concernés par les ICN la semaine prochaine afin de connaître leurs attentes sur la réforme des ICN. Les retours seront étudiés durant l'été.

Le DTN précise que l'offre de pratique compétitive globale doit être repensée.

- Reconduction de la disposition dérogatoire de transition pour les JA départementaux (ancienne filière, actuellement juges-arbitres de ligue accrédités) n'ayant pu suivre la formation nécessaire :
 - de les autoriser à officier sur les mêmes compétitions que lors des saisons 2016/2017 et 2017/2018 ;
 - de les nommer juge-arbitre de ligue certifié à la fin de la saison 2018/2019 à condition qu'ils aient suivi, durant les saisons 2017/2018 ou 2018/2019, la formation de juge-arbitre de ligue certifié.

- Bad pour tous :
 - Le Dispositif Senior à destination des encadrants est sorti et en ligne sur le site fédéral.
 - Des appels à projet sont sortis : un concernant le Handicap, et en particulier le matériel via l'International Paralympic Committee et un autre sur la Féminisation via la Française des Jeux
 - Point d'information sur Bad et Quartiers
 - Point d'information sur le projet Erasmus B4ALL, projet d'inclusion en collaboration avec la Commission Européenne et la Fédération Espagnole en la personne de son Président, David Cabello.

Fin de la séance dimanche à 12h.